

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE REPLI DU

JEUDI 19 JUIN 2025 - 20 HEURES 30
Salle des Fêtes de DANNEMOIS

DELEGUE(E)S PRESENT(E)S :

Mme FROMAGE (Boutigny-sur-Essonne) – M. BECHETOILLE et M. COUDORO *suppléant* (Buno Bonnevaux) - M. MOTA (Courances) - Mme HAMONIAUX et M. DUCH (Dannemois) – M. COLIN (Le Vaudoué) - Mrs DUPERCHE et DUPERRIER (Maise) – Mme BOBAULT (Milly-la-Forêt) – Mrs MORIZET et GIRARD (Noisy-sur-Ecole) - Mme BILLAT (Soisy-sur-Ecole).

DELEGUE(E)S EXCUSE(E)S :

M. KERGRAIS (Boutigny-sur-Essonne) - M. TAILLEFER (Buno Bonnevaux) - M. TROTIN Milly-la-Forêt - Mme GOURIO (Prunay-sur-Essonne).

DELEGUE(E)S ABSENT(E)S :

Mmes LEJAL et SALINGROD (Achères-la-Forêt) - Mme BERNARD et M. DAMPIERRE (Boigneville) – Mme NEVES (Courances) - Mme GANTELET (Le Vaudoué) – Mme BOSSELUT et M. DELECOUR (Oncy-sur-Ecole) – Mme COUVILLERS (Prunay-sur-Essonne) – Mme RAMAHEFASOLO (Soisy-sur-Ecole).

Assistaient également : M. MALMASSON directeur, Mme MORISOT directrice pédagogique.

Nombre de membres en exercice : 26

Nombre de membres présents : 13

Nombre de pouvoir : 0

Rappel de l'ordre du jour :

- Vote du compte rendu du 3 avril 2025
- Mise au vote de la tarification 2025-2026
- Prochains rendez-vous

Le Président Claude DUPERCHE constate que le quorum est atteint.

Mme FROMAGE est nommée secrétaire de séance.

La séance est ouverte à 20h35.

Vote du précédent compte rendu du 3 avril 2025.

Pas de remarques ou modifications. Le compte-rendu du 03 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

Mise au vote de la tarification 2025-2026

Suite à la réunion et aux échanges du 12 juin, il est proposé la tarification 2025-2026 suivante :

- Tarification adulte :

Proposition d'augmentation de 10% pour l'ensemble des cours adulte :

Nouvelle tarification :

Cours	Tarif 24/25	Tarif 25/26	Recette prévisible*
Cursus périmètre	863,00 €	950,00 €	4.089,00 €
Cursus hors périmètre	1.009,00 €	1.110,00 €	303,00 €
Atelier seul **	225,00 €	250,00 €	875,00 €
Atelier hors périmètre **	265,00 €	292,00 €	189,00 €
TOTAL PREVISIBLE :			5.456,00 €

* à iso-effectif

** pour un seul atelier : à la marge, sur disponibilité des ateliers enfants, il pourra être proposé la participation à d'autres ateliers sans surcoût

Après en avoir délibéré, l'assemblée passe au vote :

Présents : 13 Votants : 13 Pouvoir : 0
Pour : 12 Contre : 1 (commune de Soisy-sur-Ecole) Abstention : 0

Les tarifs adultes pour l'année scolaire 2025-2026 sont votés à la majorité.

- Tarification enfants :

Proposition d'augmentation générale de +2% :

Dans l'esprit d'augmenter régulièrement et progressivement la tarification à +/- évolution de l'inflation/ induit une augmentation identique des participations communales sur le budget 2026 :

Recettes supplémentaires prévisibles : 2.086 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée passe au vote :

Présents : 13 Votants : 13 Pouvoir : 0
Pour : 12 Contre : 1 (commune de Soisy-sur-Ecole) Abstention : 0

Les tarifs enfants pour l'année scolaire 2025-2026 sont votés à la majorité.

Cas particuliers hors augmentation de + 2% qui sera appliquée :

- ✓ 2^e instrument/ perfectionnement : concerne 13 élèves, représente des élèves motivés et performants
→ incidence financière de la réduction consentie : **3.420,00 €**
- ✓ Parcours allégé: concerne 1 enfant + 5 adultes de l'atelier « *Unis par la musique* » (sans distinction d'âge et de cursus)
→ incidence financière de la réduction consentie : **1.976,00 €**
- ✓ Les enfants d'enseignants : concerne 6 élèves/ réduction historique d'env. 40%.
→ incidence financière de la réduction consentie : **1.480,00 €**

TOTAL réductions historiquement consenties : 6.876,00 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée passe au vote :

Présents : 13 Votants : 13 Pouvoir : 0
Pour : 9 Contre : 1 (commune de Maisse) Abstentions : 3 (Communes de Dannemois (2) et Soisy-sur-Ecole (1))

La tarification enfants cas particuliers est votée à la majorité.

Présentation de la projection budgétaire 2025, en tenant compte de :

- + 2% sur l'ensemble de la tarification enfants
- + 10% sur l'ensemble de la tarification adulte
- La suppression des HSA
- Avec et sans la subvention DRAC

DEPENSES		RECETTES	
Charges générales	37 000,00 €	Cotisations - Frais de dossier	168 542,00 €
Salaires	450 000,00 €	DRAC	30 000,00 €
Tft investissement	24 500,00 €	Départements	45 000,00 €
Ch. gestion courante	2 500,00 €	Communes	278 700,00 €
Charges financières	4 500,00 €	Autres	4 700,00 €
		Tft investissement	472,00 €
TOTAL	518 500,00 €	TOTAL	527 414,00 €
		RESULTAT	8 914,00 €
Si DRAC = 0, résultat = - 21.086 € imputables sur la réserve de 55.332 €			

Point sur la trésorerie :

Retard familles : **7 317,99 €**

Retard communes : Milly-la-Forêt : **53 613,56 €**
 Boutigny-sur-Essonne : **18 246,19 €**
 Maisse : **15 594,11 €**

Travaux à poursuivre sur 2025-2026 :

- » Création d'un outil de suivi analytique sur la dotation horaire
- » Recherche de sponsors privés particuliers, entreprises et caritatifs
- » Audit RH par le CIG
- » Création de la fiche de poste administratif et grille horaire en vue du recrutement

Prochain rendez-vous : le 9 octobre 2025 (date et lieu à confirmer) sur le bilan de rentrée avec les effectifs et incidence sur les emplois du temps et le budget 2025-2026.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assemblée et lève la séance à 21h10.

La parole est donnée au public :

- retour sur l'importance du conservatoire comme porteur de la culture dans le sud essonnien rural, tant en milieu scolaire que pour les élèves ;
- la révision de l'augmentation du tarif adulte (+80 € au lieu de +150 € proposée précédemment) est appréciée et paraît plus supportable.